

# ÉLECTION DU STT CEMTL-CSN

## *Équipes locales et comité de surveillance*

### CONSIGNES AUX PERSONNES CANDIDATES

- La candidate ou le candidat éligible ne peut se présenter qu'à un seul poste à la fois à chaque séquence d'élection.
- La candidate ou le candidat à temps partiel qui serait élu ne pourra bénéficier de libération syndicale que pour les quarts de travail mis à son horaire.
- La campagne électorale doit se faire dans le respect des autres candidat(e)s et des membres du syndicat. Aucun langage offensant, insultant ou inapproprié ne sera toléré.
- Les médias sociaux et les moyens de communication officiels du syndicat et de l'employeur (site web, adresse courriel, Facebook syndical et bureaux syndicaux) ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins partisans. Seuls les curriculums vitae et annonces officielles concernant les élections y seront publiés à la clôture des mises en candidature de chaque séquence sur le site internet du syndicat.
- La campagne électorale ne doit pas se faire sur les heures normales de travail, ou de libérations syndicales, mais avant et après, ou dans les temps de pause ou de repas ou de journée de congé.
- Vous pouvez faire un CV syndical en utilisant le formulaire ci-joint ou tout simplement en utilisant une feuille 8 ½ x 11 (format lettre).
- Le STT CEMTL CSN peut vous fournir gratuitement 500 copies afin de faire votre campagne.
- Vous pouvez dès le **30 septembre 2025**, débutez la distribution de votre CV syndical. Votre tract doit préalablement être approuvé par la secrétaire ou la présidente d'élection.
- Il sera mis en ligne sur notre site internet : <https://sttcemtlcsn.monsyndicat.org> à partir du **30 septembre 2025 ou dès réception**.
- La campagne s'étend de l'affichage des candidatures au jour précédant le scrutin, soit **30 septembre au 11 octobre 2025**.
- Votre campagne doit se faire dans le respect des règles sanitaires si elles s'appliquent (masque, distanciation, lavage de mains).

Vous trouverez ci-dessous les lignes directrices de la CSN concernant les communications en période électorale. Celles-ci seront utilisées comme document de référence en cas de plainte ou de litige relatif au déroulement de la campagne.

Pour toute question ou toute plainte relative à la procédure électorale, veuillez-vous référer à la présidente d'élection ou à la secrétaire d'élection via l'adresse de courriel ci-dessous.

Marie-Thérèse Charron  
Présidente d'élection

Chantal Laurin  
Secrétaire d'élection

[electionsttcentl@gmail.com](mailto:electionsttcentl@gmail.com)

## **Élément pour un code d'éthique sur les communications**

La CSN est un mouvement qui s'est toujours davantage inspiré d'une certaine manière d'être et de faire que d'un catalogue où seraient colligées les règles déterminant le fonctionnement de la vie du mouvement dans tous ses détails.

Cela s'applique aussi bien à la qualité des relations qui doivent s'établir entre les personnes, dans l'exercice de leurs occupations militantes, qu'au respect de ces mêmes personnes quand elles deviennent candidates à l'un ou l'autre des postes électifs dans le mouvement.

Ainsi, poser sa candidature doit s'inscrire à l'intérieur d'une démarche profondément syndicale où le respect des personnes, de leurs idées, de leur engagement interdit le recours à des procédés, des propos, des écrits ou des moyens qui viendraient à l'encontre des principes syndicaux qui guident notre action au quotidien. Les propos ou les écrits injurieux, racistes ou de mauvais goûts, les attaques personnelles, ne peuvent être tolérés à quelque moment que ce soit, et particulièrement à l'occasion des élections.

Le fonctionnement de la démocratie politique de type parlementaire s'appuie sur l'organisation en partis quand ce n'est pas en faction, dont l'objectif ultime demeure l'écrasement de l'adversaire. Rien n'est plus étranger à la démocratie syndicale, dont l'objectif est de persuader, de convaincre, afin que se dégage, à la suite de débats dont la qualité doit demeurer un souci constant, une orientation appuyée par le plus grand nombre.

Il est essentiel de garder à l'esprit que les idées, et non les personnes, sont au cœur du débat, y compris dans ses aspects électoraux. S'écarter de ce principe pourrait exposer notre mouvement à des risques dont les conséquences dévastatrices sont observées ailleurs